



# Le Saint-Siège

---

**MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS  
À L'OCCASION DE LA 103<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)**

(GENÈVE, 28 MAI – 12 JUIN 2014)

*A M. Guy Ryder Directeur général de l'Organisation internationale du travail*

Au commencement de la création, Dieu a créé l'homme gardien de son œuvre, en le chargeant de la cultiver et de la protéger. Le travail humain fait partie de la création et poursuit le travail créateur de Dieu. Cette vérité nous conduit à considérer le travail à la fois comme un don et comme un devoir. En effet, le travail n'est pas simplement une marchandise, mais il possède sa propre dignité et sa valeur. Le Saint-Siège apprécie la contribution de l'Oit à la défense de la dignité du travail humain dans le contexte du développement social et économique à travers la discussion et la coopération entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs. Ces efforts sont au service du bien commun de la famille humaine et promeuvent partout la dignité des travailleurs.

Cette conférence se réunit à un moment crucial dans l'histoire économique et sociale, qui présente des défis pour le monde entier. Le chômage est en train d'élargir de façon tragique les frontières de la pauvreté (cf. [Discours à la Fondation Centesimus Annus Pro Pontifice, 25 mai 2013](#)). Cela est particulièrement angoissant pour les jeunes chômeurs, qui peuvent trop facilement se démoraliser, en perdant la conscience de leur valeur et en se sentant mis en marge de la société. En s'engageant à accroître les opportunités de travail, nous affirmons la conviction qu'uniquement «dans le travail libre, créatif, participatif et solidaire, l'être humain exprime et accroît la dignité de sa vie» ([Evangelii gaudium, n. 192](#)).

Un autre grave problème, lié au précédent, que notre monde doit affronter est celui de la migration de masse: le nombre immense d'hommes et de femmes contraints à chercher du travail loin de leur patrie est un motif de préoccupation. Malgré leur espérance en un avenir meilleur, ils se heurtent fréquemment à l'incompréhension et l'exclusion sans oublier qu'ils font parfois

l'expérience de tragédies et de désastres. Ayant affronté de tels sacrifices, ces hommes et femmes souvent ne parviennent pas à trouver un travail digne et deviennent victimes d'une certaine «mondialisation de l'indifférence». Leur situation les expose à de nouveaux dangers, tels que l'horreur de la traite des êtres humains, le travail forcé et la réduction en esclavage. Il est inacceptable que, dans notre monde, le travail fait par des esclaves soit devenu monnaie courante (cf. *Message pour la Journée mondiale des migrants et des réfugiés, 5 août 2013*). Cela ne peut pas continuer! La traite des êtres humains est une plaie, un crime contre toute l'humanité. Le moment est venu d'unir les forces et de travailler ensemble pour libérer les victimes de tels trafics et pour déraciner ce crime qui nous frappe tous, à commencer par les familles et jusqu'à l'ensemble de la communauté mondiale (cf. *Discours aux nouveaux ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège, 12 décembre 2013*).

Le moment est aussi venu de renforcer les formes existantes de coopération et d'établir des voies nouvelles pour accroître la solidarité. Cela exige: un engagement renouvelé en faveur de la dignité de toute personne; une application plus déterminée des normes internationales de travail; la planification pour un développement centré sur la personne humaine en tant que protagoniste central et principal bénéficiaire; une réévaluation des responsabilités des sociétés multinationales dans les pays où elles opèrent, en incluant les secteurs de la gestion du profit et de l'investissement; et un effort coordonné pour encourager les gouvernements à faciliter les déplacements des migrants pour le bien de tous, en éliminant de cette manière la traite des êtres humains et les conditions de voyage dangereuses. Une coopération efficace dans ces domaines sera notablement favorisée par la définition de futurs objectifs de développement durable. Comme j'en ai récemment fait part au secrétaire général et aux chefs exécutifs des Nations unies: «Les futurs objectifs du développement durable devraient donc être formulés avec générosité et courage, afin qu'ils arrivent effectivement à peser sur les causes structurelles de la pauvreté et de la faim, à obtenir des résultats plus substantiels en faveur de la préservation de l'environnement, à garantir un travail décent à tous et à offrir une protection adaptée à la famille, élément essentiel de tout développement économique et social durable».

Chers amis, la doctrine sociale de l'Eglise catholique est un soutien aux initiatives de l'oit, qui entendent promouvoir la dignité de la personne humaine et la noblesse du travail. Je vous encourage dans vos efforts pour affronter les défis du monde actuel, en restant fidèles à ces nobles objectifs. Dans le même temps, j'invoque la bénédiction de Dieu sur tout ce que vous faites pour défendre et renforcer la dignité du travail pour le bien commun de la famille humaine.

*Du Vatican, le 22 mai 2014*

**FRANÇOIS**

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana